



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT
DU 20 SAFAR 1442 (8 OCTOBRE 2020)**

*_*_*

Le conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

✚ **Projet de loi organique :**

- **Projet de loi organique n° 57.20** modifiant et complétant la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

Présenté au conseil préalablement à sa soumission à un prochain Conseil des Ministres. Il a été décidé de retirer « la Fondation des Œuvres Sociales au profit du personnel des Collectivités Territoriales » du projet pour un examen approfondi de son classement.

✚ **Projet de décret :**

- **Projet de décret n° 2.20.711** portant prorogation de la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face à la prorogation du corona virus « Covid-19 ».

Approuvé.

✚ **Conventions internationales :**

- **Accord** portant amendement de la convention de libre-échange entre le Royaume du Maroc et la République de Turquie, fait à Rabat le 24 août 2020.

- **Projet de loi n° 54.20** portant approbation de cet Accord.

- **Accord** relatif aux immunités et privilèges entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, fait à Rabat le 1^{er} septembre 2020.

- **Projet de loi n° 59.20** portant approbation de cet Accord.

Présentés au conseil préalablement à leur soumission à un prochain Conseil des Ministres.